



Les animatrices du RIPAM vous souhaitent une excellente année 2011
sous le signe de la santé, de la joie et de l'épanouissement professionnel !



IMPORTANT !

Coupons PMI

Il est indispensable que vous pensiez à renvoyer vos coupons à la PMI, Espace Kerdrain, 29, rue Abbé Philippe Le Gall 56400 AURAY. Vous devez impérativement le faire durant les 15 jours qui suivent le départ ou l'arrivée d'un enfant.

Mise à jour RIPAM

Nous vous rappelons que vous devez également nous informer à chaque modification de vos disponibilités. Les parents déplorent régulièrement le fait que les listes ne soient pas à jour. Nous ne pouvons garantir que la liste est actualisée qui si vous collaborez étroitement et régulièrement avec nous. Vous devez nous prévenir dès que vous avez des places disponibles, dès que vous savez que vous en aurez dans les mois à venir **mais aussi lorsque vous n'avez plus de place !**

A nouvelle année : bonnes résolutions !!!

Nous comptons donc sur vous pour effectuer ces démarches au plus vite. Concernant vos disponibilités, vous pouvez nous joindre par téléphone, nous laisser un message si nous ne pouvons pas vous répondre immédiatement, ou nous envoyer un mail.



INFOS UTILES

✓ *Augmentation du SMIC*

A compter du 1^{er} Janvier 2011,

	BRUT	NET
SMIC	9 €	6,97 €
Salaire horaire minimum = 1/8 ^{ème} de 2,25h de SMIC	2,53 €	1,96 €

L'augmentation est applicable aux assistantes maternelles dont le taux horaire ne dépasse pas le salaire minimum en vigueur.

L'indemnité d'entretien a également augmenté :

Son montant minimum au 1^{er} janvier 2011 :

Moins de 9 heures de garde par jour : 2,65 €

9 heures de garde par jour : 2,86 €

Au-delà de 9 heures de garde : 2.86 € + 0,32 € par heure supplémentaire (= 2,86/9)

✓ *Formation aux gestes de Premiers Secours*

Pour les participantes déjà inscrites, nous vous rappelons que la session 2011 se déroulera **les 2, 3, 9 et 10 février**. Cette formation a lieu au centre de secours d'Auray de 20h30 à 22h45.



CONFERENCE-DEBAT

Afin de programmer dans les mois prochains, une conférence qui réponde à vos préoccupations professionnelles, merci de bien vouloir nous faire remonter assez rapidement les sujets que vous souhaiteriez voir abordés, ils peuvent être variés et toucher des sujets éducatifs, pédagogiques, relationnels, législatifs... nous comptons sur vous pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes.



MANIFESTATIONS DU RIPAM

Voici les dates à retenir pour ce début d'année :

Le mardi 15 février : c'est la chandeleur ! Dans le cadre des matinées d'éveil et **sur inscription uniquement**, il vous est proposé d'apporter des crêpes ou autres gourmandises pour partager un goûter convivial au RIPAM.

Le mardi 15 mars : c'est le carnaval au RIPAM ! Cette fois, sortez vos déguisements (créations faites avec les enfants à votre domicile) et venez célébrer le carnaval lors de la matinée d'éveil au RIPAM. Séance habillage, atelier maquillage et danse au rendez-vous. **Toujours sur inscription uniquement !**

L'inscription à ces matinées « exceptionnelles » se fera comme habituellement à partir du **lundi de la semaine concernée**.



GROUPE D'ECHANGES

! Pour les participantes au groupe d'échanges : **en février, modification de la date, le groupe se réunira le 24 février au lieu du 10 février même heure.**

Rappel des prochaines dates de rencontres pour les assistantes maternelles constituant ce groupe : 14 Avril et 9 Juin de 20h à 21h50 à la maison de l'enfance de Pluneret.

Les animatrices du RIPAM



✂-----

NOM :	COMMUNE :
Je souhaiterais qu'il soit abordé cette année en conférence-débat les sujets suivants :	
-	
-	
-	
-	
Lieu et horaires souhaités pour cette rencontre :	
Merci de nous retourner ce coupon réponse au RIPAM assez rapidement	